Groupe BVA

52 rue Marcel Dassault

92100 BOULOGNE

Boulogne 26/06/2019

Objet : Lettre de grâce

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à des difficultés, je vous prie de bien vouloir nous accorder un délai pour déposer notre COP dont le délai est le 29/06/2019.

Je note que la date limite sera prolongée de 90 jours et notre COP devra vous parvenir avant le 26/09/2019.

Recevez Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Mme NOURRY Dominique

Responsable Qualité et RSE Groupe